



Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire tenue à la salle des Comités, de la Maison du Citoyen, le mercredi 15 juin 2005, à 17 h 30.

PRÉSENCES : Membres

M. Richard Jennings, président et conseiller, district de Deschênes
M. André Levac, vice-président et conseiller, district d'Aylmer
M^{me} Thérèse Cyr, conseillère, district des Riverains
M^{me} Hélène Rollin, citoyenne
M. Sylvain Pamerleau, citoyen
M. Malcolm Corcoran, citoyen

Ressources internes :

M. Louis-Paul Guindon, directeur, Module culture et loisirs
M^{me} Agathe Lalande, responsable de la Politique loisirs, sports et vie communautaire
M^{me} Marie-Hélène St-Onge, chef de division par intérim – Activités physiques, sport et plein air
M. Michel Phillion, chef de division par intérim – Infrastructures, plateaux et équipements
M^{me} Céline Farrell, responsable des loisirs, Centre de services de Buckingham et Masson-Angers
M. Gilles Desjardins, responsable des loisirs, Centre de services de Hull
M. Marc Proulx, responsable des loisirs par intérim, Centre de services de Gatineau
M. Yess Gacem, responsable des loisirs par intérim, Centre de service d'Aylmer
M^{me} Karine Desaulniers, coordonnatrice d'activités, secteur de Buckingham/Masson-Angers
M. Joël Bergevin, coordonnateur d'activités, secteur de Hull

INVITÉS :
M. Carl Cléments, Kino-Québec
M. Patrick Campeau, CLSC
M. André Thibault, consultant

Secrétaire

Mona Gravel.

**ABSENCES
MOTIVÉES :**
M. Denis Langevin, citoyen
M. Lévis Brazeau, citoyen
M. Robert McMillan, citoyen
M. Alexandre Gauthier, citoyen

DISTRIBUTION : Aux membres de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au greffier.

1. OUVERTURE

Monsieur Richard Jennings ouvre la séance à 17 h 45 et souhaite la bienvenue à tous.

Il indique qu'une assemblée extraordinaire aura lieu le 6 juillet prochain afin de présenter les demandes concernant le Programme de soutien aux initiatives du milieu.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CL SVC-2005-26

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par André Levac
Appuyé par Sylvain Pamerleau

D'adopter l'ordre du jour y ajoutant au point 16. Varia « Le Relais plein air ».

Adoptée.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 MAI 2005

M. Pamerleau demande deux corrections au procès-verbal, soit :

- Indiquer que M^{me} Rollin a quitté la séance suite à la présentation du point 4 « Politique loisirs, sports et vie communautaire ».
- Page 5, au point 10 « Règlement municipal pour le hockey de rue », enlever l'avant-dernier paragraphe.

CL SVC-2005-27

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 MAI 2005

Il est proposé par Sylvain Pamerleau
Appuyé par André Levac

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2005 avec les modifications proposées.

Adoptée.

3.1 Suivi

M. Jennings informe les membres des suivis.

4. POLITIQUE LOISIRS, SPORTS ET VIE COMMUNAUTAIRE

Les membres de la Commission élargie sont présents pour ce point.

M^{me} Agathe Lalande fait la présentation d'un document PowerPoint intitulé « Loisir et sport pour une meilleure vie communautaire – Projet de politique en loisir et sport – 15 juin 2004 ». Elle mentionne également que M. André Thibault, consultant, a fait le premier jet de l'avant-projet de politique, en fonction des résultats des groupes de discussion des familles, des organismes du milieu, des comités de réflexion des responsables et des coordonnateurs en loisir.

M. Thibault fait mention que l'avant-projet de politique qui a été écrit est un document de travail. Suite aux rencontres avec les différents groupes de lectures, aux commentaires des membres du conseil, des responsables et coordonnateurs en loisir, ainsi que des commentaires des membres de la Commission, tous ces commentaires permettront d'ajuster et bonifier notre politique. Ce document n'est pas le texte final, il n'est pas non plus vulgarisé, il reste à cibler et recouper afin que le document final d'environ une douzaine de pages soit aux couleurs et à la saveur gatinoise. La présentation de ce soir est de convenir de l'idée générale, de la mission de notre politique et de recevoir les commentaires de la Commission afin de réajuster le tout.

M. Jennings mentionne qu'une présentation a été faite aux membres du conseil. Il a été expliqué aux membres que le rôle du Service du loisir est de développer le loisir et le sport dans la vie communautaire. Ces derniers ont soulevé leur inquiétude à l'effet qu'il ne faut pas abandonner le côté à caractère social comme ville. Des discussions ont eu lieu avec M^{me} Lalande et M. Thibault ainsi que les membres, afin de voir comment il est possible de traiter de la problématique du développement social. Alors, il est demandé à la table ce soir de mandater M. Guindon de retourner auprès du conseil municipal et de demander un mandat pour développer une Politique de développement social qui va agir en tant d'encadrement afin de coordonner les efforts à caractère social avec tous les services municipaux et les organismes sur le territoire, entres autres, le CLSC, Centraide, etc. Ceci permettra de développer notre Politique en loisir et en sport dans notre milieu communautaire et ainsi définir la mission du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire. Ainsi, nos responsabilités communautaires ne seront pas abandonnées et ceci permettra d'adresser toute demande en terme des besoins sociaux déposée à la Ville.

M. Guindon souligne qu'une rencontre de l'équipe en loisir a eu lieu et les points traitant des plans d'action et du rôle du coordonnateur ont été discutés. L'élément qui est ressorti est que les coordonnateurs voient leur rôle comme développeur en loisir et ces derniers sont sollicités au niveau social et ils se sentent très interpellés surtout lors de situations, d'événements ou de conflits à développement social (exemple : Comité de la faim, l'itinérance, etc.).

Les membres du conseil sont conscients des responsabilités que le gouvernement veut donner aux municipalités. La situation a été exposée aux membres du conseil sur la voie que le Service des loisirs veut donner à sa Politique en loisir et en sport. Il est très important de positionner des paramètres précis, cependant le Service est conscient également qu'une situation en parallèle existe, qu'il ne faut pas l'exclure, cependant les membres du conseil précisent qu'il faut identifier et établir des paramètres.

Si un organisme à caractère social demande la collaboration de la Ville pour développer un volet loisir, le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire se doit d'aider cet organisme dans la mesure de son mandat par le biais du loisir ou du sport, mais ne sera pas partie prenante devant une situation à caractère social.

Il est important de mentionner que Trois-Rivières a adopté une Politique de développement social le 6 juin dernier.

M^{me} Rollin demande que si la Ville de Gatineau adopte une Politique de développement sociale qu'elle y soit mentionnée dans la Politique en loisir et en sport.

CL SVC-2005-28

DEMANDE DE MANDAT – ÉLABORATION D'UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Il est proposé par Sylvain Pamerleau
Appuyé par Malcolm Corcoran

De mandater M. Guindon auprès conseil municipal afin d'aller chercher une orientation et un mandat pour développer une Politique de développement social.

Adoptée.

Pour faire suite à la présentation PowerPoint de M^{me} Lalande, plusieurs points ont été amenés et M. Thibault a pris bonne note de tous les commentaires et une seconde

version sera écrite en fonction des commentaires énoncés des comités de lecture et des membres de la Commission.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne ne s'est présentée.

6. PRÉSENTATION – CARREFOUR CULTUREL ESTACADE

M^{me} Karine Desaulniers, coordonnatrice du secteur de Buckingham/Masson-Angers présente M. Pierre Boileau porte-parole de la Corporation, M. Sylvain Charron de l'organisme Mado Jeunes ainsi que M^{me} Julie Florient de l'école Hormidas-Gamelin, tous membres de la Corporation de Carrefour culturel ESTacade.

M. Boileau, M. Charron et M^{me} Florient, à tour de rôle, explique le projet de construction d'une salle de diffusion communautaire à l'école Hormidas-Gamelin. Le but de cette rencontre est d'obtenir l'appui de la Ville pour leur projet. Une présentation a également été faite auprès de la Commission des arts et de la culture.

À la suite des explications fournies par les représentants de la Corporation, M. Jennings remercie les membres de la Corporation pour leur présentation et leur souhaite bonne chance dans leur projet.

Dossier à suivre.

* M. Sylvain Pamerleau quitte la réunion.

7. PRÉSENTATION – ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR DE HULL

M. Gilles Desjardins, responsable en loisir du secteur de Hull, présente M^{mes} Linda Latreille, présidente et Line Bernatchez, adjointe exécutive, de l'Association de hockey mineur de Hull.

M^{me} Linda Latreille brosse un tableau de la situation actuelle qui prévaut au sein de l'Association de hockey mineur de Hull. L'objectif recherché de cette rencontre en est une demande d'aide de la part de la Ville afin de contrer la crise qui sévit présentement à l'Association dans le redressement financier. Des mesures ont été prises depuis qu'elle est en place et d'autres sont à venir. Une réunion spéciale de tous les membres de l'Association est prévue pour le lundi 20 juin afin d'expliquer aux membres la situation et les moyens qui seront pris pour redresser la situation. Également, un comptable agréé sera engagé afin de faire la vérification des comptes, afin d'éviter toute ambiguïté dans les états financiers.

M. Joël Bergevin, coordonnateur d'activités du secteur de Hull, mentionne l'historique du dossier et tout le suivi qui a été fait dans ce dossier par le Service des loisirs et tous les efforts de collaboration de M^{mes} Latreille et Bernatchez dans ce dossier.

Il est demandé à M^{me} Latreille que si le conseil municipal acceptait leur demande d'aide, l'Association serait-elle prête à donner accès à la Ville pour la vérification des comptes et y aurait-il aussi un engagement de leur part pour les quatre prochaines années. M^{me} Latreille répond par l'affirmative si c'est le désir des membres de l'Association.

Dans le document déposé par Mme Latreille, deux options sont proposées à la Commission.

M. Jennings remercie M^{mes} Latreille et Bernatchez pour leur présentation et une recommandation devrait être faite lors de la prochaine rencontre de la Commission, soit le 6 juillet prochain.

Suite au départ des représentantes de l'Association, M. Desjardins réitère son inquiétude face aux jeunes pour le début au mois d'août.

M. Desjardins, à la suite des propositions de l'Association, recommande l'option 2 au document présenté par l'Association.

M. Guindon mentionne également que si la Ville accepte la proposition d'aide, certaines conditions devront être respectées, soit :

- S'assurer qu'un représentant du Service des loisirs soit présent à toutes les réunions de l'Association pour la prochaine année.
- Que le sujet « Association du hockey mineur » soit inscrit de façon automatique à l'ordre du jour de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire.
- Que le représentant du Service des loisirs avise la Commission de toute situation qu'il juge anormale ou inquiétante.
- De mentionner dans le protocole d'entente, de donner accès en tout temps au vérificateur général de la Ville aux livres de l'Association.
- De nommer un comptable agréé et d'obtenir une entente écrite afin d'avoir copie des états financiers.

M. Desjardins reviendra à la Commission et fera le suivi suite à la rencontre des membres de l'Association de hockey mineur de Hull qui est prévue pour le 20 juin 2005.

Dossier à suivre.

9. PROGRAMME ACCESSIBILITÉ CANADIAN TIRE
10. DEMANDE DE SOUTIEN DE NOUVELLES DISCIPLINES SPORTIVES
11. MARATHON CANADIEN DE SKI
12. DEMANDE DE COMMANDITE – TRIATHLON DE GATINEAU 2005
13. DOSSIER DES AINES

CL SVC-2005-29

REPORT DES POINTS 9, 10, 11, 12, 13 DE L'ORDRE DU JOUR DU 15 JUIN 2005 AU 6 JUILLET 2005

Il est proposé par M^{me} Rollin
Appuyé par M^{me} Thérèse Cyr

De reporter les points 9, 10, 11, 12, et 13 de l'ordre du jour au 6 juillet prochain lors de l'assemblée extraordinaire.

Adoptée.

14. PLAN D'ACTION 2005-2006 – BUDGET 2006

M. Jennings informe les membres de la Commission que le Service des finances, dans le cadre de la préparation budgétaire 2006, invite les Comités et Commissions à déposer leur plan d'action pour l'année 2006.

15. SUIVI DES DOSSIERS – CENTRE DE SERVICES

Aucun suivi

16. **VARIA**

Relais plein air

M. Desjardins fait un suivi concernant le Relais plein air. Suite au montant versé de 5 000 \$, le Relais devait également développer des partenariats avec d'autres organismes qui oeuvrent dans le milieu sportif et communautaire. Seule l'Association régionale de soccer de l'Outaouais a démontré de l'intérêt pour partager les responsabilités financières et opérationnelles.

L'ARSO, conjointement avec le Club Skinouk, a déposé une proposition de relance à la municipalité totalisant environ 143 000 \$ récurrent pendant 3 ans. À la suite de cette proposition, M. Desjardins a adressé une lettre au Club Skinouk, mentionnant que le projet proposé ne rencontrait pas les objectifs fixés au départ et que cette demande était à sens unique. M. Desjardins invitait le Club à une rencontre avec ses partenaires afin de discuter d'un plan de redressement et de relance le 14 juin prochain. En réponse à cette invitation, dans sa lettre du 10 juin dernier, M. Dumont, représentant du Club a refusé l'invitation.

Dossier à suivre.

17. **INFORMATION**

Aucune information

18. **CORRESPONDANCE ET DOCUMENT D'INFORMATION**

Aucun sujet

19. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

CLSVC-2005-30

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Thérèse Cyr
Appuyé par André Levac

De lever la séance à 22 h.

Adoptée.

Président

Secrétaire